



À TOUTES LES FÉDÉRATIONS NATIONALES

Corsier-sur-Vevey, 14 janvier 2020 / cr

**Objet: Lutte pour les athlètes malvoyants**

Cher président, chers collègues,

Lors de sa dernière réunion en novembre 2019, en marge de la Conférence mondiale de Médecine de Lutte à Budapest, la Commission Médicale et Antidopage de l'UWW a discuté des possibilités de développement d'un style paralympique pour notre sport.

À la lumière de la politique sur les déficiences reconnues dans le mouvement paralympique par le Comité International paralympique (IPC) et compte tenu des caractéristiques de notre sport, la Commission a conclu que la lutte ne convenait pas à des athlètes souffrant de déficiences telles que répertoriées par l'IPC, à l'exception des athlètes avec déficience visuelle.

Il a été reconnu que certains athlètes malvoyants pratiquaient déjà la lutte et de petites adaptations étaient nécessaires pour la pratique de notre sport par des athlètes malvoyants.

Afin d'explorer davantage les possibilités et d'essayer d'évaluer la demande à cet égard, nous vous contactons pour vous demander si votre Fédération a un programme ou une compétition en place ou s'il existe une autre organisation dans votre pays qui promeut le sport pour les athlètes malvoyants.

De plus, et seulement s'il en existe dans votre pays, nous apprécierions grandement de recevoir une évaluation du nombre de lutteurs malvoyants actifs.

En vous remerciant pour votre attention et coopération, veuillez agréer, cher Président, chers collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Dusson'.

Michel Dusson  
Secrétaire général

Copie: Bureau ; Commission médicale ; Département des sports